

Gland, le 6 octobre 2017

**Extrait de procès-verbal  
de la séance du Conseil communal  
du jeudi 5 octobre 2017**

Présidence : M. Patrick VALLAT

**LE CONSEIL COMMUNAL**

vu le préavis municipal n° 27 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2017;

ouï le rapport de la Commission des finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

**décide**

- I. d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2017 représentant au total une augmentation de charges de CHF 154'982.-;
- II. d'arrêter la situation financière de la Commune comme suit :
- |   |                  |
|---|------------------|
| - Excédent de charges prévues au budget 2017                  | CHF 1'114'449.-, |
| - Charges supplémentaires                                     | CHF 154'982.-,   |
| - Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires | CHF 1'269'431.-. |

*"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :*

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".*

Pour le Bureau du Conseil communal :

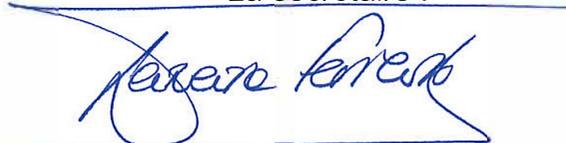
Le président :



Patrick VALLAT



La secrétaire :



Karine TEIXEIRA FERREIRA